

Contrôle des médias au Burundi : des journalistes protestent, d'autres valident

RFI, 22/10/2019 La polémique bat son plein après la décision du Conseil national de la communication, un organe gouvernemental de régulation des médias, d'imposer un contrôle strict des médias durant les élections de mai 2020. Deux médias indépendants tentent toutefois de résister en ne signant pas le code.

Des organisations de la presse burundaise en exil dénoncent un code « liberticide » qui vise à embrigader les médias alors que les responsables de médias proches du pouvoir se réjouissent d'un texte qui empêchera à certains de donner des résultats fantaisistes. Obligation de travailler en synergie ; obligation de se conformer à ce texte avant, pendant et après les élections, qu'on l'ait signé ou pas, ou encore interdiction d'utiliser les sondages ou les résultats électoraux autres que ceux de la Commission électorale : que ce soit ceux de l'intérieur du pays et qui n'osent pas s'exprimer publiquement, ou ceux qui sont basés à l'extérieur du pays, les journalistes burundais dénoncent un texte qui assure au pouvoir selon eux un contrôle total des médias durant les élections de 2020. Innocent Muhozi vit en exil depuis 2015 après la destruction de sa radio-télévision Renaissance par le pouvoir. « Ils s'assurent du contrôle aussi intégral que possible de toute information qui concernera la campagne électorale et les élections elles-mêmes de manière à pouvoir maîtriser de bout en bout le résultat qui sera programmé. » Seuls les deux derniers médias encore indépendants au Burundi n'ont pas encore signé ce code de conduite. Le directeur de Rema FM, une radio proche du pouvoir a lui signé ce qu'il qualifie d'un « bon texte ». « J'ai vu qu'ailleurs il y avait certaines limitations quand il s'agit des élections. J'ai signé le document qui est un engagement parce que ce n'est pas la première fois. Pourquoi il y en a deux qui ne veulent pas [signer, ndlr] ? Ils ont leurs raisons. Pour moi, ce n'est pas un problème. Mais par contre, qu'ils le signent ou pas, ça va quand même les conduire », dit Claude Nkurunziza. Les journalistes étrangers qui voudront couvrir les élections de 2020 sont tout autant concernés par cette mesure qu'ils devront respecter.